

## Informations concernant les compétitions

Le club Roc et Vertige propose ses adhérents de participer à des compétitions pour cette saison 2020-21.

Selon la catégorie, les adhérents peuvent participer à des compétitions pour découvrir l'activité de façon ludique (seul ou avec des camarades de cours) ou s'investir plus personnellement en fonction de leurs ambitions.

Le choix des compétitions proposées est volontairement axé sur des destinations locales.

Pour les plus âgés, des compétitions comptant pour le classement national de la FFME peuvent avoir lieu plus loin, notamment pour les sélections départementales et régionales.

Les moyens financiers étant limités, le club remboursera 5 euros pour les frais d'inscription pour 3 compétitions au MAXIMUM par concurrent dans le cadre de celle proposées par le club. Le remboursement se fera en fin de saison après vérification de la participation effective de l'adhérent.

Les frais de déplacement ne sont pas pris en charge, mais nous essaierons d'organiser le co-voiturage le plus efficacement possible.

Les règles des compétitions imposent qu'à compter du 3<sup>e</sup> inscrit, le club doit fournir des bénévoles (juge ou assureur) pour l'organisation de la compétition afin d'éviter des pénalités financières.

Pour les compétitions proposées au plus jeunes, il n'est pas nécessaire de savoir grimper ni même de connaître les règles des compétitions.

Merci de vous faire connaître si vous souhaitez participer à la vie du club : vos enfants ont besoin de vous !

Pour toute participation à une épreuve, le compétiteur doit en informer le club directement auprès de Céline Hurtado soit sur le créneau du jeudi de 17 h à 18 h 30, soit via la messagerie du club.

Pour les épreuves comptant pour le classement national, toutes les inscriptions doivent passer par le club, même si vous décidez de participer à une épreuve non proposée par le club. L'inscription ne sera effectuée qu'une fois le paiement des droits d'inscription reçu par le club de la part du compétiteur.

Pour les autres compétitions, l'inscription sera à la charge du compétiteur (inscription et paiement).

### Catégories pour la saison 2020-2021 :

Catégories	U8	U10	U12	U14	U16	U18	U20	Sénior	Vétérant
Tranche d'âge	6-7 ans	8-9 ans	10-11 ans	12-13 ans	14-15 ans	16-17 ans	18-19 ans	20-39 ans	≤ 40 ans
Années de naissance	2014-15	2012-13	2010-11	2008-09	2006-07	2004-05	2002-03	1982-2000	1981 ≤

**Chaque adhérent est libre de choisir les compétitions auxquelles il souhaite participer. Seules pour trois d'entre elles, au maximum, le club lui remboursera 5 € par compétition.**

**Exceptées pour les compétitions sélectives pour les championnats de France, les inscriptions se font sur le site de la FFME (page "escalade" puis "compétition" puis "calendrier/résultats").**

### Calendrier prévisionnel proposé par le club (informations complémentaires données lors des cours) :

- 07-08/11/2020 : Journées Maurienne de l'Escalade de niveau régional à Saint-Jean de Maurienne (catégories U8, U10, U12, U14). Date limite d'inscription : 25/10/2020.
- 12/12/2020 : Coupe Savoyarde de La Chambre (catégories : U8, U10, U12). Date limite d'inscription : 07/12/2020.
- 07/02/2021 : Coupe savoyarde de La Motte-Servolex (catégories : U10, U12, U14). Date limite d'inscription : 01/02/2021.

- 21/03/2021 : Coupe savoyarde de Chambéry (catégories : U10, U12, U14). Date limite d'inscription : 15/03/2021.

---

- 16/01/2021 : Open régional de bloc jeunes et vétéran à Saint-Michel de Maurienne (catégories : U16, U18, U20). Date limite d'inscription : 06/01/2021.

ATTENTION : INSCRIPTION par l'intermédiaire du CLUB OBLIGATOIRE

- Date à définir : Open régional de difficulté jeunes et vétéran (catégories : U16, U18, U20).

ATTENTION : INSCRIPTION par l'intermédiaire du CLUB OBLIGATOIRE